

INTERRUPTEUR-MINUTERIE NUMÉRIQUE UNIVERSEL

Commande à trois voies ou à emplacements multiples avec un interrupteur assorti

Unité asservie (DD0SR-DL) ou asservie coordonnée (DD0SR-1)

N° de cat. DDS15-BD, (lumineux) - 120/277 V c.a., 60 Hz

Charges à incandescence 120 V : 1 800 W – Charges fluorescentes 120 V : 15 A – Charges fluorescentes 277V : 6 A

DEL/LFC120V : 5A, 600W – Résistif 120 V : 15A – Charges motorisées 120 V : 1/2 ch

DIRECTIVES

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION.**
- **POUR ÉVITER LES INCENDIES, LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES LÉSIONS CORPORELLES, NE PAS** utiliser ce dispositif pour commander une prise.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Cet interrupteur-minuterie Decora^{MD} DDS15 n'est pas compatible avec les interrupteurs à trois ou à quatre voies ordinaires. On doit le combiner à une unité asservie numérique DD0SR-DL ou DD0SR-10 de la même gamme pour pouvoir commander une même charge depuis plusieurs emplacements.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- Dans les circuits de commande à plusieurs emplacements, n'utiliser qu'un seul (1) gradateur Decora^{MD} avec jusqu'à neuf (9) unités coordonnées (sans diodes) ou quatre (4) unités assorties (avec diodes). Ces unités commuteront l'éclairage à l'intensité choisie au niveau du gradateur.
- Le parcours entre l'interrupteur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 90 m (300 pi).
- Profondeur recommandée pour la boîte murale : 2 3/4 po (7 cm).
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE**.

DI-000-DDS15-52B

INTRODUCTION

Ces nouveaux interrupteurs-minuterie numériques Decora^{MD} à technologie Bluetooth^{MD} représentent la toute dernière génération en matière de commande d'éclairage. Ils se servent de l'application mobile Decora Digital Dimmer & Timer de Leviton qu'on peut facilement télécharger dans des tablettes ou téléphones intelligents. Permettant aux utilisateurs d'ajuster ou d'automatiser sur place ou à distance le fonctionnement de leurs luminaires, ils combinent le fossé entre les interrupteurs ordinaires et les systèmes d'automatisation complète.

Ces élégants dispositifs allient les fonctions d'un interrupteur ordinaire à celles d'une minuterie programmable. L'application mobile permettant de communiquer avec eux procure en outre toute la souplesse voulue pour temporiser des luminaires, rendant obsolètes les boutons autresfois utilisés à cette fin.

L'application est en outre compatible avec les appareils Android et iOS. Elle est conviviale et affiche des options de menu intuitives permettant d'activer des interrupteurs et des gradateurs numériques Decora^{MD} installés partout dans la maison.

Les dispositifs numériques Decora^{MD} sont idéals dans les salons, les chambres à coucher, les cuisines, les salles à manger, les bureaux à domicile, de même qu'à tout autre endroit où on désire commander l'éclairage intérieur ou extérieur.

CARACTÉRISTIQUES

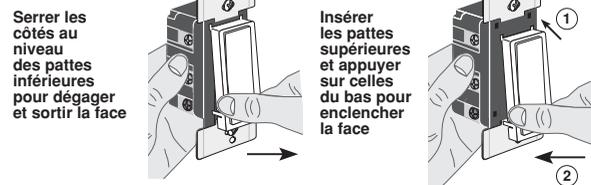
- Commutation.
- Témoin d'alimentation.
- Communication à trois voies.
- Facilité d'installation; aucun nouveau câblage requis.

OUTILS REQUIS

- Tournevis ordinaire/Phillips
- Ruban isolant
- Pince
- Crayon
- Coupe-fil
- Règle

Changement de couleur :

Ce dispositif se présente en trois couleurs. Bien qu'il soit livré en blanc, on peut changer la couleur du cadre en procédant comme suit :



INSTALLATION

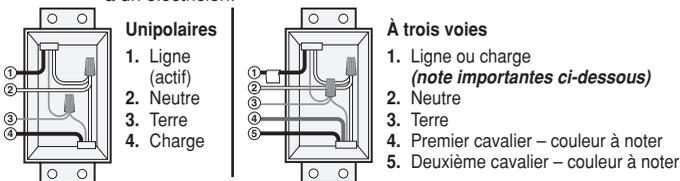
REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1 AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE.



Étape 2 Identification de l'application (plus courantes montrées) :

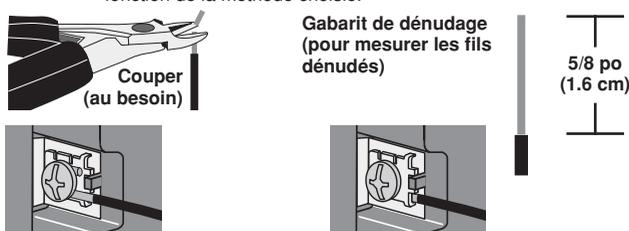
REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas du tout à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.



IMPORTANT : dans les applications à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales de l'interrupteur et des unités asservies.

Étape 3 Préparation et raccordement des fils :

Cet interrupteur peut être raccordé par le biais de bornes à vis latérales ou d'orifices arrière; les fils doivent être dénudés en fonction de la méthode choisie.

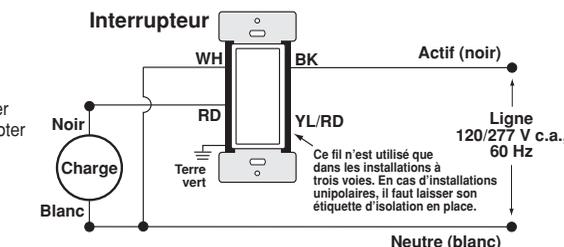
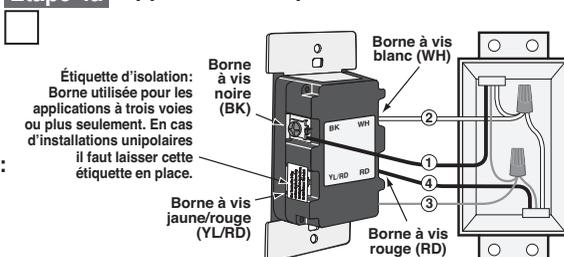


Câblage latéral

Les bornes latérales acceptent les fils de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.

- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien **droits (les recouper au besoin)**.
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 4a.**
- **En présence de systèmes à trois voies avec unités coordonnées (sans diodes), passer à l'étape 4b.**
- **En présence de systèmes à trois voies avec unités coordonnées (avec diodes), passer à l'étape 4c.**

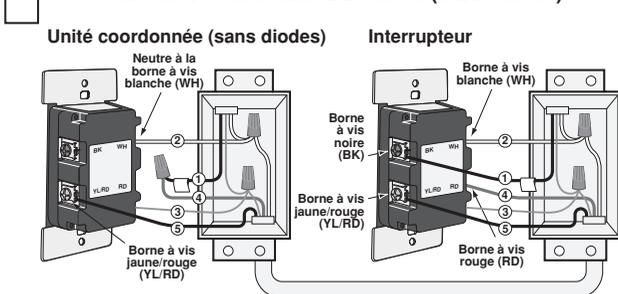
Étape 4a Applications unipolaires :



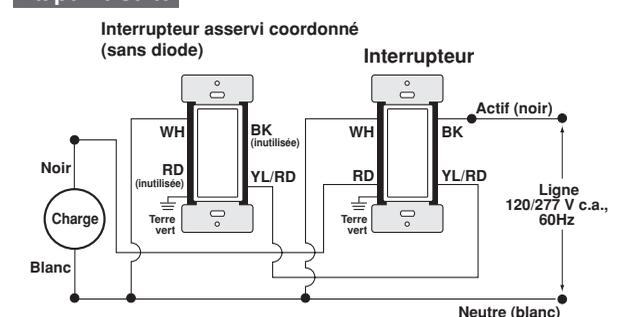
CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR : Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne (actif) de la boîte à la vis BK.
- Le fil de charge de la boîte à la vis RD.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte à la vis WH.
- La borne YL/RD de l'interrupteur devrait porter une étiquette d'isolation rouge.
- **REMARQUE :** en l'absence d'étiquette d'isolation, on doit se servir de ruban isolant pour couvrir la borne YL/RD.
- Passer à l'étape 5.

Étape 4b Installations à trois voies, avec interrupteur asservi coordonné DD0SR-1 (sans diode)



Étape 4b suite



REMARQUE : l'interrupteur doit être installé dans une boîte murale dotée d'un fil de ligne. Il faut ajouter un fil neutre à l'unité, tel qu'illustré. À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

REMARQUE : le parcours entre l'interrupteur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 90 m (300 pi).

CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR ASSERVI : (boîte murale avec fil de ligne actif) :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, à la vis BK.
- Le premier cavalier de la boîte à la vis RD (**noter la couleur du fil**).
- Retirer l'étiquette d'isolation de la vis YL/RD.
- Le deuxième cavalier de la boîte à la vis YL/RD (**noter la couleur du fil**). Ce cavalier doit ensuite partir de l'interrupteur à la vis YL/RD de l'unité asservie.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte à la vis WH.

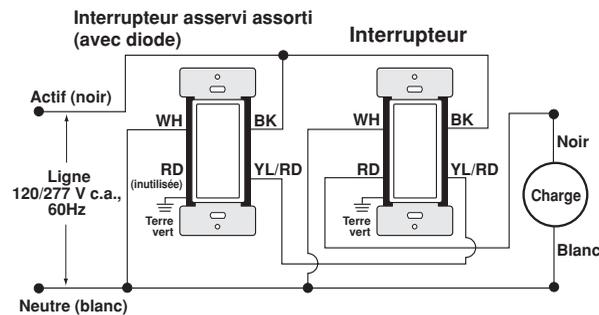
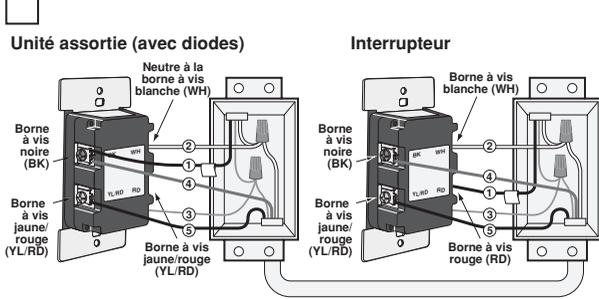
CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR ASSERVI COORDONNÉ (boîte murale avec fil de charge)

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

REMARQUE : les bornes BK et RD de l'unité coordonnée ne serviront pas; serrer ces deux vis.

- **REMARQUE :** le parcours entre l'interrupteur et la dernière unité du circuit ne doit pas dépasser 90 m.
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) au moment du retrait du dispositif existant, au premier cavalier (**couleur notée ci-dessus**).
- Le second cavalier de la boîte (**couleur notée ci-dessus**) à la vis YL/RD. Ce cavalier doit ensuite partir de l'unité à la vis YL/RD de l'interrupteur.
- Retirer l'étiquette d'isolation de la vis WH.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte à la vis WH.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 4c Installations à trois voies, avec interrupteur asservi assorti DD0SR-DL (avec diode)



REMARQUE : l'interrupteur doit être installé dans une boîte murale dotée d'un fil de charge. L'unité assortie doit être installée dans une boîte murale dotée de fils de ligne actif et de neutre. Il faut ajouter un fil neutre à l'unité, tel qu'illustré. À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

REMARQUE : le parcours entre l'interrupteur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 90 m (300 pi).

CÂBLAGE DE L'UNITÉ ASSORTIE (boîte murale avec fil de ligne actif) : Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

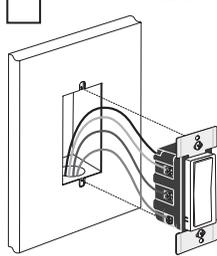
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, et le premier cavalier à la vis BK de l'interrupteur.
- Le second cavalier de la boîte de l'interrupteur à la vis YL/RD de l'unité (noter la couleur du fil). Ce cavalier doit ensuite partir de l'unité à la vis YL/RD de l'interrupteur.
- Le fil de ligne neutre de la boîte à la vis WH de l'unité.

CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR (boîte murale avec fil de charge) :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) au moment du retrait du dispositif existant, à la vis RD.
- Le premier cavalier de ligne actif de la boîte à la vis BK.
- Retirer l'étiquette d'isolation de la vis YL/RD.
- Le second cavalier de la boîte (couleur notée ci-dessus) à la vis YL/RD. Ce cavalier doit ensuite partir de l'interrupteur à la vis YL/RD de l'unité asservie.
- Le fil de ligne neutre de la boîte à la vis WH de l'unité.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 5 Vérification du dispositif avant son installation dans la boîte murale :



- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
 - S'assurer que le mot « TOP » sur la bride du dispositif soit vers le haut.
 - Serrer partiellement les vis de montage dans les trous de la boîte.
- REMARQUE :** donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
 - Appuyer sur la touche jusqu'à ce que le témoin de localisation s'éteigne. Les lumières devraient s'allumer.
- Si les lumières ne s'allument pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.**

Étape 6 Fixation : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

L'installation peut maintenant être finalisée en serrant les vis de montage dans la boîte. Fixer la plaque murale.

Étape 7 Rétablissement de l'alimentation :

Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. **L'installation est terminée.**

FONCTIONNEMENT

REMARQUE : le témoin de localisation s'allume quand la charge est hors tension (OFF) afin de faciliter le repérage du dispositif dans l'obscurité.

Touche (réglages par défaut)

Mise sous tension :

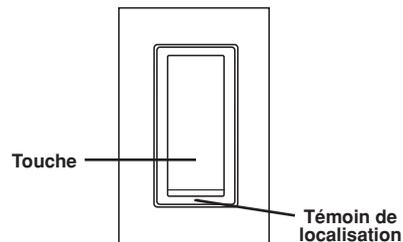
Appuyer sur la partie supérieure de la bascule - les lumières devraient s'allumer.

Mise hors tension :

Appuyer sur la partie inférieure de la bascule - les lumières devraient s'éteindre.

Si une panne de courant survient, les charges reviennent à leur état précédent une fois l'alimentation rétablie.

Nettoyage : l'extérieur du dispositif peut être essuyé au moyen d'un chiffon humide. **NE PAS** se servir de nettoyeurs chimiques.



COMMANDE DE L'INTERRUPTEUR VIA BLUETOOTH^{MD}

Télécharger l'application de Leviton dans l'appareil voulu

Android : sélectionner l'icône Google Play Store à l'écran de l'appareil mobile, ou se rendre au <http://play.google.com> depuis celui d'un ordinateur. Suivre les directives pour obtenir l'application.

iPhone : sélectionner l'icône de l'App Store à l'écran de l'appareil mobile, ou passer par un compte iTunes pour obtenir l'application à partir d'un ordinateur.

Une fois l'application téléchargée, suivre les directives pour associer l'appareil mobile au gradateur. On peut ensuite choisir l'une des commandes suivantes :

- **On - Off :** mise sous/hors tension des charges du gradateur.
- **Schedule :** création d'événements de mise sous/hors tension en fonction d'un horaire donné.
- **Sleep Timer :** réglage d'un compte à rebours pour mettre les charges du gradateur hors tension.

Réglages avancés

Device Options (divers)

- **Randomized Scheduled Events :** commutation aléatoire des charges pour donner un air « habité » à la maison quand elle est vide.
- **Hide Status LED :** éteinte du témoin d'état.
- **DST Offset Hours :** réglage des heures de lever et de coucher du soleil.
- **DST Offset Minutes :** réglage des minutes de lever et de coucher du soleil.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- **Les lumières clignotent :**
 - il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
 - les fils ne sont pas bien serrés sous les bornes à vis de l'interrupteur ou des unités asservies.
- **Les lumières ne s'allument pas, et le témoin de localisation reste éteint :**
 - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - la lampe est brûlée;
 - le neutre de la lampe n'est pas raccordé;
- **Les unités asservies n'ont aucun effet sur les lumières :**
 - le parcours du circuit dépasse 300 pi (90 m).
 - le câblage est incorrect.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique (1-800-405-5320) ou de se rendre au site Web (www.leviton.com) de Leviton

Ce produit est protégé par les brevets américains : 8,664,886 et les droits étrangers correspondants.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC AMÉRICAINE : toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ IC

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Information relative aux droits d'auteur et aux marques de commerce

La marque verbale Bluetooth^{MD} et son logo sont des marques enregistrées et appartiennent à Bluetooth SIG, Inc. ; elles sont utilisées par Leviton sous accord de licence.

L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s) ; un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque. Aucun extrait de ce document ne saurait être reproduit, transmis, ou transcrit sans l'autorisation expresse et écrite de Leviton Manufacturing Co., Inc.

© 2017 Leviton Mfg. Co., Inc.

DI-000-DDS15-52B

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit dudit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de cinq ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger lesdits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de ladite période de cinq ans, à la **Manufacture Leviton du Canada limitée, au soin du service de l'Assurance qualité, 165, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main-d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de cinq ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.